



# BRANCHE DU GÉNIE MILITAIRE CANADIEN

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE SERVICE

<b>Nom de famille</b>	<b>Initiales</b>	<b>Grade</b>
<b>Ordres et Décorations</b> (MMM, MSM, CD...)	<b>ID SGPM</b> (Numéro / Nom)	<b>Élément</b> <input type="checkbox"/> F rég <input type="checkbox"/> P rés
<b>Date d'enrôlement</b> (JJ-MMM-AAAA)	<b>Date de libération</b> (JJ-MMM-AAAA)	<b>Durée totale du service</b> _____ ans _____ jours
<b>Date de ré-enrôlement</b> (Le cas échéant)	<b>Date de re-libération</b> (Le cas échéant)	
<b>Certificat requis avant le</b> (JJ-MMM-AAAA)	<b>Langue de préférence du membre</b> <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	<b>Motif de libération</b> (3a, 3b, 4a, 4b...)
(Grade) <b>BPR</b> (Initiales, Nom de famille)	<b>Adresse postale du BPR</b>	
<b>Numéro de téléphone du BPR</b>		
<b>Remarques</b>		

### PROCESSUS

Lorsqu'un membre du GMC (F rég ou P rés) prend sa retraite, il incombe à son unité de faire une demande de certificat de Branche. Le BPR de l'unité doit remplir le présent formulaire de demande et l'enregistrer sous : *Nom de famille\_Grade\_Initiales\_Date de libération\_Demande cert* (ex : *Bloggins\_Sgt\_IM\_01 jan 21\_Demande cert*). Envoyez le formulaire par courriel à [CMEAdjGMC@forces.gc.ca](mailto:CMEAdjGMC@forces.gc.ca) avec le nom du fichier dans la ligne d'objet. Le BPR recevra le certificat de Branche du membre par la poste.

De plus, le BPR doit envoyer la biographie du membre dans les deux langues officielles ainsi qu'une photo pour la diffusion de l'annonce concernant la retraite du membre à l'ensemble de la Branche.

### NOTES

1. Tout membre du GMC libéré honorablement des FAC a droit à un certificat, à condition qu'il ait :
  - a. terminé un engagement initial de durée variable (EIDV) dans la Force régulière, ou
  - b. atteint le grade de cpl dans la Première réserve.
2. Seuls les **ordres et décorations** autorisés sont à répertorier. N'incluez pas les médailles spécifiques, les diplômes, etc.
3. La **durée totale du service** n'inclut pas les congés sans solde ou les interruptions de service.
4. Comptez environ un mois pour recevoir le certificat.
5. Les certificats de Branche sont envoyés sans cadre. L'encadrement du certificat est la responsabilité du BPR.